

PAPPORT DES ACTIVITÉS 2003-2004

GRI-TRAÇABILITÉ QUÉBEC

C'est en mars 1999, lors du Rendez-vous des décideurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, que le gouvernement du Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) se sont donnés comme objectif de mettre en place un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles de la ferme à la table.

Conformément à cet objectif, le 25 septembre 2001, un organisme autonome sans but lucratif était créé : Agri-Traçabilité Québec. Le premier mandat confié à Agri-Traçabilité Québec est de mettre en place un système de traçabilité dans les secteurs bovin, ovin et porcin d'ici 2005.

L'implantation du système de traçabilité est subventionnée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le gouvernement du Québec, qui est aussi responsable du règlement sur la traçabilité, a octroyé une enveloppe de 21,5 millions \$ sur quatre ans pour l'implantation et le développement d'un système de traçabilité au Québec.

MISSION

Formé en vertu de la Loi sur les compagnies, partie III, ATQ a pour mission de : « contribuer à l'amélioration de la salubrité alimentaire et à la capacité concurrentielle des producteurs et productrices du Québec. Elle veille à développer, mettre en œuvre et opérer un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles tant du règne animal que du règne végétal. »

OBJECTIFS

- · Circonscrire et éliminer rapidement une crise, en permettant de réagir rapidement à un problème de maladie des animaux d'élevage et d'innocuité des aliments.
- · Retracer tout animal identifié à son troupeau d'origine, en connaître l'historique, ses déplacements et son emplacement actuel.
- · Améliorer la capacité de diagnostic et de surveillance et ainsi réduire les risques liés à l'exportation et à l'importation d'animaux.

MANDATS

- · Uniformiser les applications entre les différentes productions agricoles réglementées, permettant de maximiser les investissements pour l'implantation de chacune des productions et réduire ainsi les coûts d'entrée à ce système.
- · Négocier des partenariats pour les échanges d'information entre les intervenants de la filière agroalimentaire tels, les contrôleurs laitiers, les associations de races, les systèmes de mise en marché de la production bovine, ovine et porcine, La Financière agricole, les bureaux du gouvernement, etc. Le producteur pourrait déclarer les naissances, achats, exportations ou mouvements de ses animaux à un seul endroit et les informations seraient transmises pour lui à tous les organismes avec lesquels des ententes sont conclues.
- Regrouper les activités au même endroit dans une seule base de données pour la traçabilité de toutes les productions agricoles de la ferme à la table, en maximisant l'utilisation des ressources pour réduire le coût des opérations et permettre, en cas de crise, de réagir rapidement sur toutes les entreprises agricoles afin de minimiser les impacts autant matériels que financiers.

RÈGLEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

Le système de traçabilité du Québec est régi par les deux paliers de gouvernement soit fédéral et provincial.

Les particularités fondamentales de notre système québécois reposent sur la nécessité de l'identification des animaux dès la naissance, sur l'obligation d'activer la boucle d'un animal et de le positionner dans un site de production prédéfini. Chaque déplacement de l'animal doit être déclaré à son entrée sur un nouveau site. Un site peut être : une étable, un pâturage, un encan, un centre de tri, une exposition agricole, un abattoir, etc...

Les identifiants choisis par les membres de la filière pour les secteurs bovins et ovins sont composés d'une boucle électronique et d'un panneau visuel avec code à barres, reconnus par l'Agence canadienne d'identification du bétail.

Partenaires de la traçabilité au Québec :







ABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	: 4
Mot de la directrice générale	: 5
Structure organisationnelle	: 6
Conseil d'administrationpage	: 6
Les comitéspage	: 6
Le comité consultatif	: 6
Le comité d'implantation	: 6
Les comités provisoires	8
Le comité de révision de la boucle bovine	8
Le comité d'étude sur la rétention de la boucle bovine	8
Le comité transport	9
Rencontres avec les transporteurs	
Une équipe au service des producteurs et productrices du Québec page	10
Direction du développement et de l'information	10
Les communications en 2003-2004	
Des dossiers d'importance	11
La traçabilité dans l'ovin	11
Le projet pilote de rétention de la boucle bovine	
Le choix du nouvel identifiant bovin	
Échanges d'information sur la traçabilité	
Projet pilote cervidés	
Direction des services opérationnels et administratifs	
Centre d'appels	
Centre de traitement des documents	
Direction des services informatiques	
ÉCHANGES EXTERNESpage	18
Activités de représentation	
Visiteurs	
Statistiques	19
ORGANIGRAMME page 2	2.0



Une année de développement, DE CONSOLIDATION ET DE PARTENARIATS

Déjà une troisième année d'opération qui se termine : une année basée sur la consolidation de nos acquis en terme de traçabilité des bovins ainsi que sur la mise en place du projet d'identification permanente et de traçabilité dans la filière ovine.

Une année qui aura cependant aussi ébranlé l'agriculture, notamment avec la crise de l'ESB et l'épidémie de grippe aviaire qu'ont connu l'Alberta en 2003 et la Colombie-Britannique en 2004. Dorénavant, nul ne sera à l'abri de ce genre de catastrophe connu par de nombreux pays européens dans les dernières années. Même si la maladie n'a pas frappé dans les fermes du Québec, les conséquences désastreuses que ce seul cas d'encéphalopathie spongiforme bovine aura engendré sur le plan économique nous amène à réfléchir sur l'importance d'avoir investi dans un système d'identification permanente et de traçabilité comme le nôtre.

Consciente que ce surplus de travail demandé aux producteurs et productrices est important, lorsqu'il s'agit de procéder à toutes leurs déclarations de traçabilité, je demeure cependant convaincue que de tels efforts sont nécessaires à la sauvegarde de nos marchés, notamment en période de crise, alors que les frontières à l'exportation des produits agricoles québécois ne sont que partiellement ouvertes.

Mon travail, à titre de présidente du conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec, est entre autres de m'assurer que cet organisme soit au service des producteurs et productrices agricoles québécois, en veillant au développement et à la mise en place de nouveaux outils facilitant les tâches liées à la traçabilité. D'ailleurs, la mise sur pied de partenariats d'échanges d'informations entre ATQ et différents intervenants du milieu agricole, dans le but d'alléger le travail demandé aux producteurs et productrices, en est un exemple éloquent.

Notre système, qui fait l'envie de bien des provinces canadiennes et de pays étrangers, repose sur une base solide, soit celle de l'étroite collaboration entre les divers intervenants, qu'ils soient reliés au monde de la production, aux transporteurs, à celui des encans, aux abattoirs ou aux expositions agricoles: chacun d'entre eux a un rôle important à jouer.

D'ailleurs, la force de notre système d'identification et de traçabilité, qui nous permettrait notamment de pouvoir réagir rapidement en cas de crise, ne peut qu'être à la hauteur des efforts qui sont quotidiennement fournis par chacun des intervenants du milieu agricole. Au nom du conseil d'administration, je tiens d'ailleurs à remercier tous les producteurs et productrices agricoles québécois ainsi que tous les partenaires de la traçabilité, qui nous épaulent dans nos activités et nous permettent ainsi de voir à la réalisation des mandats qui nous sont confiés.

Je suis convaincue que dans un avenir rapproché, grâce au travail que nous avons accompli au Québec et en regard des objectifs que nous nous sommes fixés pour les années à venir, nous serons en mesure d'obtenir une traçabilité complète de nos denrées agricoles, de la terre jusqu'à la table. C'est ce que je nous souhaite!

Présidente du conseil d'administration



UNE CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ de plus en plus solide !

Une troisième année d'activités pour l'équipe d'ATQ. Une année remplie de rebondissements dans le monde agricole en général, mais également pour notre part, une année d'implantation de nouveaux projets de traçabilité et de partenariats d'échanges d'informations avec différents partenaires de la filière bovine.

La crise de la vache folle aura permis à notre organisme de collaborer avec les abattoirs et avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin de mettre en place un mécanisme d'échange d'information sur la date de naissance des animaux abattus, dans le cadre de la réouverture des frontières à la viande de veau et de bœuf âgés de moins de 30 mois. Ce partenariat aura ainsi démontré que le travail fait par les producteurs et productrices agricoles, lorsqu'ils alimentent notre base de données et la maintiennent ainsi à jour, n'aura pas été vain : la chaîne de traçabilité se solidifie à chaque jour !

Autre dossier majeur, l'implantation du projet d'identification permanente et de traçabilité dans la production ovine aura mobilisé notre équipe durant l'année 2003-2004, soucieux que nous étions d'offrir aux producteurs d'agneaux et de moutons du Québec le support nécessaire à la mise en place de ce nouveau maillon de notre chaîne de traçabilité.

Un autre projet, non prévu au départ, aura également été mené de front par l'équipe cette année, soit celui du projet pilote d'identification permanente et de traçabilité des cervidés. Ce projet aura ainsi permis à ATQ d'offrir son aide et son expertise aux producteurs de cerfs rouges, de wapitis et de cerfs de Virginie dans le cadre de leur programme de certification relative à la maladie débilitante chronique. Un projet qui se poursuivra durant l'année 2004-2005.

De nombreux visiteurs des autres provinces et de l'étranger se sont montrés très impressionnés par le système de traçabilité développé et mis en place au Québec. Les avancées que nous avons faites dans ce dossier sont d'ailleurs de plus en plus reconnues à l'extérieur de la province. Diverses activités de représentation nous auront ainsi permis de souligner l'importance des efforts fournis par les producteurs et productrices agricoles d'ici ainsi que par tous les autres intervenants des filières bovine et ovine, sans qui notre système de traçabilité n'aurait jamais pu voir le jour.

Je suis donc très fière de vous présenter le rapport des activités 2003-2004 d'Agri-Traçabilité Québec et je profite de cette occasion pour remercier tous les employés d'ATQ, les membres de notre conseil d'administration ainsi que tous les membres de nos différents comités pour leur implication et leur dévouement à cet important dossier qu'est la traçabilité.

Linda Marchand Directrice générale

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec est composé de deux représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de quatre représentants de l'Union des producteurs agricoles et d'un représentant de La Financière agricole du Québec.

Madame Martine Mercier, 2° vice-présidente de l'Union des producteurs agricoles, assure la présidence du conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec. La vice-présidence est assurée par madame Hélène Jolicoeur, directrice de l'Inspection et des services régionaux au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et sous-ministre adjointe à l'alimentation, par intérim.

Les autres membres du conseil d'administration sont :

- M. Michel Dessureault, représentant de l'UPA et président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- M. Richard Maheu, représentant de l'UPA et président de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides;
- M. Dean Thomson, représentant de l'UPA et président de la Fédération des producteurs de pommes du Ouébec;
- M. Rénald Levesque, directeur de l'Intégration des programmes à La Financière agricole du Québec;
- Poste d'un représentant du MAPAQ, laissé vacant à la suite du départ de monsieur Gilles Vézina.

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec s'est réuni à cinq reprises durant cette troisième année d'activités, soit le 23 avril, le 16 mai, le 19 juin, le 21 novembre 2003 ainsi que le 26 mars 2004. Les membres ont également procédé à un CA téléphonique le 4 mars 2004.

L'assemblée générale annuelle d'ATQ s'est tenue le 19 juin 2003, conformément aux lois et règlements en vigueur dans la province de Québec.

Les membres du conseil d'administration ont également travaillé sur le Plan de développement 2004-2009 d'Agri-Traçabilité Québec, lors de six séances échelonnées tout au long de l'année. Le conseil d'administration a regroupé autour de quatre grandes cibles les orientations

stratégiques mises de l'avant pour les cinq prochaines années, soit le rôle de l'organisation, l'offre de services, le financement et l'entente avec le MAPAQ.

Ce premier plan de développement permettra ainsi à ATQ de mettre l'accent sur la consolidation de l'organisation et la recherche d'une plus grande efficacité, qui l'amènera à prioriser ses actions et à utiliser adéquatement des ressources limitées.

LES COMITÉS

Dans le cadre du processus de concertation et de consultation, le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec s'est adjoint des ressources spécialisées oeuvrant au sein de trois comités : le comité consultatif et les comités d'implantation bovin et ovin.

Le comité consultatif

Appuyant la direction générale d'ATQ, ce comité a comme principal rôle de fournir des avis techniques concernant divers aspects de la mise en place du processus de traçabilité dans une production agricole.

Ce comité est formé de représentants techniques des différents organismes de la filière concernée, soit :

- Un représentant du secteur bovin de boucherie;
- Un représentant du secteur bovin laitier;
- Un représentant des races laitières;
- Un représentant du secteur ovin;
- Un représentant du secteur porcin;
- Un représentant du MAPAQ;
- Un représentant de La Financière agricole du Québec;
- Un représentant de la Table qualité de l'UPA;
- Trois représentants d'ATQ.

Le comité s'est réuni à trois reprises, soit le 1^{er} mai, le 11 juin et le 9 octobre 2003.

Le comité d'implantation

Ayant comme rôle principal d'entériner les orientations et les modalités d'application aux différents secteurs de production, le comité d'implantation est formé de représentants du secteur concerné par le processus de traçabilité en cours. Le comité est appelé à réagir à certaines exigences ou dispositions réglementaires au

nom des producteurs. Il a également comme mandat de faire connaître les réalités du secteur qu'il représente et les impacts du système sur l'ensemble de la filière.



РНОТО: ATQ

Dans le **secteur bovin**, ce comité est formé des représentants mandatés par les différents organismes de la filière, qui sont :

- La Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- La Fédération des producteurs de lait du Québec;
- Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec;
- Le Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec;
- Le Centre d'insémination artificielle du Québec;
- L'Association Holstein du Canada;
- Le Conseil québécois des races laitières et les cinq associations de races laitières (Association des éleveurs Jersey du Québec, Club Suisse Brune du Québec, Holstein Québec, Société Ayrshire du Québec, Société des éleveurs de bovins du Québec);
- Le Comité conjoint des races de boucherie et les dix associations des races de boucherie (Blonde d'Aquitaine, Highland, Shorthorn, Piémontais, Limousin, Simmental, Hereford, Charolais, Salers et Angus);
- La Fédération des producteurs de bovins biologiques;

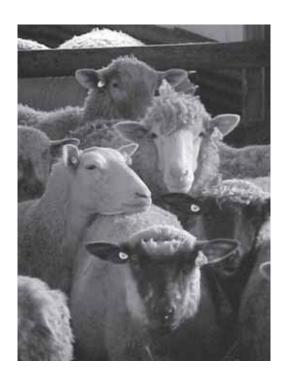
- La Financière agricole du Québec;
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- Agri-Traçabilité Québec.

Ce comité s'est réuni à une seule reprise, soit le 3 octobre 2003.

Dans le **secteur ovin**, le comité d'implantation est également formé de représentants mandatés par les différents organismes de la filière, soit :

- La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec;
- La Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec;
- Le Centre d'expertise en production ovine du Québec;
- La Financière agricole du Québec;
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- L'Union des producteurs agricoles;
- Agri-Traçabilité Québec.

Ce comité s'est réuni à trois reprises, soit le 14 avril, le 7 juillet et le 5 novembre 2003.



РНОТО: ATQ

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

LES COMITÉS PROVISOIRES

La direction générale d'ATQ est également supportée par trois autres comités, au statut provisoire, soit : le comité de révision de la boucle bovine, le comité d'étude sur la rétention de la boucle bovine et le comité transport.

Le comité de révision de la boucle bovine

Ce comité a comme but premier de trouver une composition physique de l'identifiant répondant aux besoins et aux critères de la filière bovine québécoise, en plus de travailler à résoudre certaines problématiques rencontrées sur le terrain. Il travaille en respectant le plus possible les demandes des intervenants afin de trouver une conformation de l'identifiant qui satisfasse l'ensemble de la filière bovine. Il fait ses recommandations au comité d'implantation de la filière bovine, qui a eu la responsabilité de procéder au choix du nouvel identifiant dans ce secteur de production.

En 2003-2004, ce comité a supervisé le processus d'appel d'offres, l'évaluation des soumissions et le choix du fournisseur pour le nouveau contrat d'identifiants bovins (janvier 2004 à décembre 2005), en plus de voir à la supervision des essais techniques sur les tests de lecture de boucles HDX et FDX.

Les organismes représentés sont :

- Le Comité conjoint des races bovines du Québec;
- Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec;
- La Financière agricole du Québec;
- Le Centre d'insémination artificielle du Québec;
- La Fédération des producteurs de lait du Québec;
- La Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- Le Conseil québécois des races laitières;
- Agri-Traçabilité Québec.

Ce comité s'est réuni à neuf reprises en 2003-2004, soit le 14 avril, le 22 avril, le 6 mai, le 21 mai, le 3 juin, le 3 juillet, le 22 août, le 11 septembre et le 30 octobre 2003.

Le comité d'étude sur la rétention de la boucle bovine

Ce comité a pour mandat de trouver des pistes de solution relatives à la perte des identifiants électroniques dans le secteur des bovins laitiers. Pour ce faire, ATQ a entrepris un projet pilote sur la rétention des identifiants, en partenariat avec le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ) et la compagnie Allflex, fournisseur actuel d'ATQ.

Ce projet aura permis d'évaluer l'emplacement favorisant la rétention maximale des boucles bovines et de trouver des pistes de solution quant aux installations déjà existantes chez les producteurs. Le projet pilote, qui s'échelonnait du printemps à la fin de l'été 2003, visait également à évaluer deux types de parties mâles de la boucle électronique. Les conclusions de ce projet ont été présentées au comité de révision de la boucle bovine ainsi qu'aux membres du conseil d'administration d'ATQ, à la fin de l'été 2003.

Les organismes représentés sur le comité sont :

- La Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- La Financière agricole du Québec;
- L'Association Holstein du Canada;
- Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec;
- Le Centre d'insémination artificielle du Québec;
- La compagnie Allflex;
- Agri-Traçabilité Québec.



РНОТО : *ATQ*

Le comité transport

Le transport étant un maillon important dans notre chaîne de traçabilité, le comité se penche sur les moyens efficaces d'impliquer les transporteurs dans la transmission des informations nécessaires à la continuité de la traçabilité des animaux. Ce comité a pour mandat de réaliser un projet pilote afin de valider certains outils permettant d'aider les transporteurs dans leurs obligations relatives au transport des animaux des secteurs de production bovine et ovine.

Les organismes représentés au sein de ce comité sont :

- La Fédération des producteurs de bovins du Québec;
- La Fédération des producteurs de lait du Québec;
- La Financière agricole du Québec;
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- Agri-Traçabilité Québec.

Le comité invitera des représentants des transporteurs du Québec à participer aux rencontres du comité.

Ce comité s'est réuni à trois reprises, soit le 11 avril, le 20 mai et le 24 octobre 2003.



PHOTO: ATQ



РНОТО : *ATQ*

Rencontres avec les transporteurs

Deux rencontres spéciales ont également été tenues avec les transporteurs en février 2004, à Québec et à Drummondville. Organisées par le MAPAQ, ces rencontres avaient comme objectif d'informer les transporteurs quant à leurs obligations, en regard de la réglementation sur la traçabilité des animaux. La direction générale d'ATQ a également fait une présentation portant notamment sur le travail de recherche qui a été fait sur les outils de lecture disponibles et adaptables aux conditions liées au domaine du transport des animaux.

Lors de ces rencontres, ATQ a également convié les transporteurs à participer au projet pilote d'automatisation, qui sera mis en place afin de tester sur le terrain différents équipements pouvant servir à alléger la tâche des transporteurs quant à leurs obligations en terme de traçabilité. Ce projet pilote, qui se déroulera à l'été 2004, servira à évaluer les besoins des transporteurs et la faisabilité du projet dans son ensemble.

L'équipe d'ATQ

Madame Linda Marchand assure la direction générale d'ATQ. Afin de mener à terme sa mission et de rencontrer les objectifs établis par son conseil d'administration, Agri-Traçabilité Québec est formé d'une structure administrative regroupant trois directions :

- Direction du développement et de l'information;
- Direction des services opérationnels et administratifs;
- Direction des services informatiques.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'INFORMATION

L'équipe, sous la supervision de madame Francine Lapointe, a comme mandat de coordonner les diverses activités de communications internes et externes et par le fait même, la création et la publication de différents outils de communication. Cette direction voit également au développement et à la mise en place de différents projets de traçabilité dans de nouveaux secteurs de productions agricoles. Cette équipe est par ailleurs très impliquée au niveau du comité consultatif et des divers comités provisoires.

Les communications en 2003-2004

Au niveau des communications internes, l'équipe a mis en place un mécanisme de diffusion d'information aux employés du service à la clientèle d'ATQ afin de s'assurer que toute publication ou envoi de documents aux



PHOTO: LA TERRE DE CHEZ NOUS

producteurs et productrices leur soient également transmis en priorité. En complément, des séances de formation sont également organisées, selon la complexité des outils développés. Cette façon de procéder permet ainsi aux employés de se familiariser avec les divers outils et documents envoyés aux producteurs et productrices afin d'être en mesure de répondre à toute demande d'information. En plus, et dans la mesure où ils sont disponibles, les informations et outils de communication diffusés par certains intervenants à l'intention des producteurs et productrices agricoles et liés à l'identification permanente et à la traçabilité leur sont également distribués.

Au niveau des communications externes, la direction du développement et de l'information s'est assurée de voir au développement et à la diffusion d'outils de communication et d'information afin d'accompagner les producteurs et productrices dans leurs tâches liées à l'identification et à la traçabilité des animaux d'élevage.

Ainsi, lors de cette troisième année d'activités, la direction du développement et de l'information a poursuivi la réalisation de la chronique *ATQ vous informe*, qui est publiée au besoin dans *La Terre de chez nous* et ce, depuis 2002. Cette chronique a été diffusée à cinq reprises cette année, soit trois fois pour la production bovine et deux fois pour la production ovine.

Quant à *La Boucle virtuelle*, un outil d'information transmis par courrier électronique aux différents organismes partenaires de la traçabilité, elle a également été publiée à cinq reprises, soit quatre fois dans le secteur bovin et une seule fois dans le secteur ovin.

De plus, l'équipe a collaboré aux publications de certaines fédérations spécialisées, tels que la publication *Bovins du Québec*, de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), où ATQ a publié cinq articles et enfin, le bulletin de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), *Ovin Québec*, où trois articles auxquels nous avons collaboré ont été publiés.

ATQ a également travaillé, en collaboration avec la FPBQ, sur un article portant sur la traçabilité des bovins dans l'encart *La nature on en mange! Le magazine de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois* portant sur l'industrie du bœuf au Québec. Cet encart a été distribué le 3 septembre 2003 à plus de 500 000 exemplaires dans la famille des quotidiens et des hebdomadaires de la Corporation Sun Media.

De nombreuses activités de relations de presse ont également eu lieu durant cette troisième année d'activités, avec des médias de la presse écrite et de la télévision et ce, autant sur le plan régional que national. Mentionnons, entre autres, deux reportages portant spécifiquement sur le système de traçabilité développé au Québec et diffusés en mars 2004 à l'antenne de la Société Radio-Canada, aux émissions *La Semaine verte* et *Le Point*. Un reportage traitant de l'identification permanente et de la traçabilité des ovins a également été diffusé à l'automne 2003, à l'émission *Cultivé et bien élevé*, sur les ondes de Télé-Québec.



РНОТО: ATQ

DES DOSSIERS D'IMPORTANCE

Pour cette troisième année d'activités, plusieurs dossiers d'importance ont été au centre des activités de cette direction, entre autres : la mise en place du projet d'identification permanente et de traçabilité dans la filière ovine, le projet pilote sur la rétention de la boucle bovine, le choix du nouvel identifiant bovin et de son fournisseur, les ententes d'échanges d'informations avec différents partenaires et la mise en place d'un projet pilote de traçabilité dans le secteur des cervidés.

La traçabilité dans l'ovin

À la suite d'un projet pilote effectué en 2003 par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), impliquant 27 fermes ovines et près de 22 000 animaux, le choix des producteurs ovins s'est



IDENTIFIANTS OVINS

arrêté sur la double identification, à l'aide d'une boucle électronique et d'un panneau visuel. Lors de l'Assemblée générale annuelle de la FPAMQ, le 27 novembre 2003, les membres ont entériné une résolution portant sur la mise en place du système d'identification et de traçabilité en production ovine et ce, dès 2004.

La directrice générale et la directrice du développement et de l'information ont participé à une tournée d'information de la FPAMQ, qui s'est effectuée dans toutes les régions du Québec en septembre 2003, afin d'informer les producteurs et productrices sur le projet d'identification permanente et de traçabilité des ovins.

Dès la fin de l'automne 2003, plusieurs documents d'information et outils de travail ont été développés pour les besoins des producteurs ovins. Mentionnons, entre autres, le formulaire d'inscription, le bon de commande pour l'identification massive ovine, la consigne de pose des identifiants ovins, les formulaires de déclaration de pose de boucles et de déplacement des ovins et enfin, l'aide-mémoire résumant les principales obligations des producteurs ovins.

Le tout premier numéro de *La Boucle virtuelle ovine* a également été publié en janvier 2004 afin d'informer les divers partenaires de la traçabilité au Québec quant au démarrage du projet d'identification permanente et de traçabilité dans le secteur ovin.

La chronique *ATQ vous informe - OVIN* a également été publiée à deux reprises en janvier et en mars 2004 dans *La Terre de chez nous*, afin d'informer les producteurs et

productrices sur les premières grandes étapes de cet important projet de traçabilité ovine.

ATQ a également publié et collaboré à divers articles portant sur le projet d'identification permanente et de traçabilité dans le bulletin de la FPAMQ, *Ovin Québec*.

Le projet pilote de rétention de la boucle bovine

Amorcé au printemps 2003, ce projet visait notamment à évaluer l'emplacement idéal de l'identifiant électronique où le taux de rétention est optimal et de voir à l'évaluation de deux types d'identifiants mâles allant avec le bouton électronique. Les résultats du projet pilote indiquent que la rétention des identifiants électroniques serait favorisée par le choix d'une boucle électronique jumelée à un petit panneau visuel et en positionnant cette boucle au fond de l'oreille de l'animal.



RÉSULTATS D'ENQUÊTE SUR LA PERTE DE BOUCLES LA TERRE DE CHEZ NOUS, SEPTEMBRE 2003



PIÈ GE À BOUCLES

De façon plus détaillée, on a également procédé à certaines vérifications au niveau des équipements présents dans les fermes laitières faisant partie du projet, en lien avec les pertes de boucles électroniques observées. Le projet pilote se poursuit d'ailleurs dans deux de ces fermes afin de trouver des pistes de solution quant à la présence de « pièges à boucles ».

Un encart spécial d'une page portant sur les résultats d'enquête sur la perte des boucles a été publié dans *La Terre de chez nous* du 4 septembre 2003. De plus, un article portant spécifiquement sur le projet pilote de rétention de la boucle bovine a également été publié dans le numéro de décembre 2003-janvier 2004 de *Bovins du Québec*.

Le choix du nouvel identifiant bovin

À la fin de mars 2003, ATQ lançait un appel d'offres sur invitation afin de voir à l'attribution du nouveau contrat d'identifiants pour 2004 et 2005. Différentes compagnies ont déposé des propositions en vue d'obtenir le contrat à titre de fournisseur d'identifiants pour la filière bovine. Quelques-unes des propositions reçues optaient pour un changement de technologie, soit une boucle électronique FDX plutôt qu'une boucle dotée de la technologie HDX, qui était utilisée depuis les deux dernières années dans la filière bovine.

Afin de pouvoir comparer les taux de lecture des identifiants électroniques dotés de la technologie HDX et FDX, des essais techniques sur une ferme de bovins de



Nouveaux modèles d'identifiants bovins

boucherie possédant un cheptel important ont donc été faits à l'automne 2003, à l'aide d'une antenne de lecture fixe. Les résultats de ces essais n'ont pas démontré un taux de lecture des boucles FDX justifiant un changement de technologie.

Le nouvel identifiant bovin a également subi quelques modifications au niveau de sa conformation physique, à la suite des études menées sur le terrain durant la dernière année et à la lumière des demandes et commentaires formulés par divers intervenants de la filière concernée ainsi que par des producteurs et productrices membres des comités provisoires.

À cet effet, mentionnons que depuis le début de janvier 2004, les producteurs de bovins ont la possibilité de faire imprimer des numéros de régie sur leurs jeux de

boucles. De plus, le bouton qui était situé derrière la boucle électronique a été remplacé par un panneau visuel. Dans le cadre du projet de rétention de la boucle bovine, c'est cette combinaison qui avait offert les meilleurs résultats.

Ajoutons enfin que c'est la firme Allflex Canada qui a obtenu le contrat à titre de fournisseur d'identifiants pour la filière bovine et ce, pour les deux prochaines années.

Échanges d'informations sur la traçabilité

En 2003-2004, ATQ a également poursuivi son mandat de négocier des partenariats d'échanges d'informations avec divers intervenants de la filière agroalimentaire. Ces ententes permettent ainsi aux producteurs et productrices agricoles de transmettre à un seul et unique endroit les renseignements relatifs à l'identification permanente de leurs animaux et sur l'activation des identifiants, évitant ainsi la double saisie de données au niveau des organismes impliqués.

ATQ a donc travaillé cette année avec l'Association Holstein du Canada, afin d'en venir à une entente sur un protocole d'échange d'informations liées à la traçabilité entre les deux organismes. La finalisation de ce dossier, qui permettrait de faciliter le travail des producteurs et productrices, se poursuivra donc durant l'année 2004.

Dans le même ordre d'idées et à la suite de la réouverture des frontières à l'exportation de viande de veau et de boeuf âgés de moins de 30 mois, ATQ a également travaillé de concert avec les abattoirs du Québec et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin de mettre en place un mécanisme d'échange d'informations. Ce mécanisme, mis en place dès octobre 2003, permet ainsi aux vétérinaires en chef des abattoirs de bovins sous inspection fédérale d'obtenir la date de naissance des animaux abattus dans leur établissement. La base de données d'ATQ devient ainsi un outil complémentaire permettant aux vétérinaires de documenter l'âge réel des bovins destinés à l'exportation.

Au niveau du partenariat, mentionnons également l'entente prise avec le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ). Les agents techniques offrent ainsi aux producteurs et productrices, depuis octobre 2003, d'agir à titre d'intermédiaires auprès d'ATQ, afin de procéder aux déclarations de naissances, transferts de site, ventes ou mortalités d'animaux.

Projet pilote cervidés

Au Canada et ce, depuis janvier 2004, tous les éleveurs de cervidés inscrits au *Programme national de certification relatif à la maladie débilitante chronique chez les cervidés*, doivent obligatoirement munir leurs animaux d'une double identification possédant un numéro unique. L'Association Cerfs rouges du Québec (ACRQ) a donc approché Agri-Traçabilité Québec en octobre 2003 afin que cette identification puisse s'effectuer en partenariat avec notre organisme.



CERFS ROUGES

À la suite de l'acceptation du projet soumis par l'ACRQ au conseil d'administration d'ATQ, un projet pilote d'identification des cervidés a donc été mis en place. Les objectifs du projet, qui se déroulera jusqu'en août 2005, sont entre autres d'évaluer différents types d'identifiants ainsi que diverses méthodes de lecture afin de faciliter la prise d'inventaire des animaux. Un total de 32 fermes d'élevage de wapitis, de cerfs rouges et de cerfs de Virginie ont accepté de participer au projet, qui impliquera l'identification de plus de 7 000 cervidés.

DIRECTION DES SERVICES OPÉRATIONNELS ET ADMINISTRATIFS

Sous la direction de monsieur Daniel Marcheterre, une équipe de 18 personnes s'affaire à la bonne marche du service à la clientèle et des opérations, incluant les activités de comptabilité. Les services opérationnels et administratifs comptent deux départements complémentaires : un centre d'appels et un centre de traitement des documents.

Centre d'appels

Les agents du centre d'appels renseignent les intervenants sur les différentes obligations, la pose des boucles ou tout autre question relative à la traçabilité. Les producteurs et productrices utilisent ce service pour commander des identifiants, procéder à leur activation ou encore, faire leurs déclarations d'événements. Un suivi est fait sur les délais de déclaration par type d'intervenant afin de s'assurer que l'information parvienne à ATQ de façon hebdomadaire de la part des encans, abattoirs et équarisseurs. De plus, des vérifications mensuelles sont également faites dans le but de s'assurer de la mise à jour des informations contenues dans la base de données.

En période d'affluence, du personnel temporaire se joint à cette équipe afin d'offrir aux producteurs et productrices un service rapide et efficace.



SERVICE À LA CLIENTÈLE

Centre de traitement des documents

Les agents du centre de traitement des documents ont comme fonction de vérifier la conformité des formulaires de déclaration et d'en faire la saisie sur une base quotidienne. Des campagnes de rappel téléphonique auprès des producteurs et d'autres intervenants s'effectuent également afin de valider des informations et de clarifier certains documents. Cette équipe voit aussi à l'archivage des documents reçus dans les dossiers des différents intervenants et les rend ainsi disponibles rapidement à l'ensemble de la direction.

En 2003-2004

Depuis juillet 2003, la Fédération des producteurs de bovins du Québec procède au transfert électronique vers ATQ des données nécessaires à la traçabilité des animaux dans le secteur du veau de grain. Ce projet permet ainsi aux producteurs et productrices d'éviter une double transmission des mêmes informations à deux intervenants différents.

En août 2003, la direction des services opérationnels et administratifs transmettait à tous les producteurs de bovins le *Formulaire d'identification permanente et de transaction des animaux vivants*, qui a été élaboré en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec et La Financière agricole du Québec, dans le but de faciliter la gestion des opérations de traçabilité sur les fermes. Des exemples concrets conçus afin d'aider les producteurs de bovins et les producteurs laitiers à compléter leur formulaire unique accompagnaient d'ailleurs l'envoi.

À la fin de l'été 2003, ATQ procédait à l'acquisition d'un nouveau système téléphonique. Permettant de gérer les messages diffusés sur la ligne d'attente, ce système possède également une reconnaissance automatique de l'appelant, ce qui permet une ouverture instantanée de son dossier. Facilitant le travail des agents du centre

La Financière agricole Québec 🖼 🛍	Formulaire de transaction des arimaux vivarts Déclaration d'entrée et de sortie	N° de transaction N° de client	ATQ Agri-Trayabite Quebec insc. Identification perm Déclaration de pose des d'oreilles ou de déplacer	boucles	
VEUILLEZ CONSULTER LES INSTRU 1. Identification du client	CTIONS AU VERSO		VEUILLEZ CONSULTER LES INSTRUCTIONS AU VERSO 4. Transaction ATQ	Intervenant Inscrire votre N PRO 7 6 5 4 3 2 1	
G. Dubonlait	(212)555-1116				
13 Belle Route, Beauvillage			○Déclaration de pose des boucles Output Déclaration de pose des boucles Déclaration de pose d	Réception d'animaux Déplacement d'animaux vers un pliturage communautaire ou dans un site à plus de 10 KM Déplacement d'animaux hors Québec	
2. Transaction La Financière	agricole	3. Données d'entrée ou de sortie		Indiquer la destination si la destination est hors Québec	
Né à la ferme Encan Courtier ou autre Producteur assuré	Producteur assuré	3.1 Date of entrible on salited d'engratissernent (3.4 Pauls moyen par airmal transpil Arvaie Mois July (b) 3.2 Estimation de production pour trenée o 8 Pauls latid des airmans transpils on (0.01) Solitific visions de la life. (b) 3.3 Estimation de production pour trenée o 8 Pauls latid des airmans transpils (b) 3.3 Date de soute de tribities d'impropossement (3.6 Resette latid d'airmans transpils.	G 0 0 d M i 1 K F a r m 9 9 6 R R 3 8 C 0 1 d		
			T 0 1 2 B 2 4 4 4 5 5 5 1 2 1 2		
		Annie Mois Jour (Mes)	Si vous signalezun déplacement à ATQ,		
 Renseignements sur les ar 8.1 N° didentifiant AT 			vez pasinscrite d'information dans la section ombragée. 5.6 Identification d'origine 5.7	Poids (lbs) 5.6 N° de site de provenance 5.9 Décès 5.10 Hors Québec	
	3 3 0 4 1 1 4 4 3 3	California Demokrate		Olds (US) On the desire of provenience of Decision Original Oestirution	
	3 0 4 12 4 4 33	Arrefo Mois Inst			
	3 3 0 4 13 4 4 3 3	0 9 0 1 0 5			
	3 3 0 4 14 4 4 3 3		1 2 4 1 2 1 6 6 5 5 8 7 0 9 9	3 5 0 voir 4.2	
124987654				1	
1 2 4 9 8 7 6 5 4					
1 2 4 9 8 7 6 5 4 3					
1 2 4 9 8 7 6 5 43					
2 4 9 8 7 6 5 43					
1 2 4 9 8 7 6 5 4 3					
1 2 4 9 8 7 6 5 4 3					
1 2 4 9 8 7 6 5 43					
1 2 4 9 8 7 6 5 4 3					
1 2 4 9 8 7 6 5 4 3					
1 2 4 9 8 7 6 5 4 3					
6. Transaction entre producteurs assurés 7. Signalement de déplacement d'animaux à Agri-Tracabilité Québec inc. 8. Signature du client					
Signature du vendeurischeteur X N° de client à La Financière agricole Année N° 3346 - 31 juitet 2003	A défaut d'avoir comm. j'autorise la F inancière l'Almentation les rense	niqué à Agri-Traçabilité Québec inc. (ATQ) l'information nécessaire pour signi agricole du Q uébec à communiquer à A TQ en quali tité du ma nétatire du gnements contenus aux points 3.1, 5.1, 5.2 et 5.8 du pr ésent formulaire, qui uux d'expéce bovine (L.R.Q., c. P.42), Le présent consentement vaut pour la r	aler l'entrée d'animaux sur mon site d'exploitation, mi nistère de l'Agriculture des Pécheries et de X Date correspondent aux exigences du Règlement sur Date	Specials do cited X X Clafe Acros Man Jour Ma	

Exemple du formulaire unique rempli

d'appels, le nouveau système permet également d'offrir aux producteurs et productrices un service à la clientèle personnalisé et plus rapide. Ajoutons enfin que ce système permet une gestion informatisée des documents grâce à un fax serveur intégré, améliorant ainsi le processus d'archivage.

En décembre 2003, la direction mettait en place un processus de réémission mensuelle des cartes de site afin de mieux répondre aux demandes des intervenants. Durant ce même mois, la direction voyait également à la préparation des nouveaux bons de commande des identifiants bovins, à la suite des changements apportés aux boucles et à des modifications de prix. Un envoi postal du nouveau bon de commande a donc été fait aux producteurs et productrices à la mi-décembre, les informant sur les nouveaux modèles de boucles bovines et sur la possibilité qui leur est maintenant offerte d'imprimer des numéros de régie. Les commandes des nouvelles boucles bovines débutaient en janvier 2004. Un ATQ vous informe portant sur les nouveaux modèles d'identifiants a également été publié dans La Terre de chez nous du 25 décembre 2003.

ATQ voyait également à l'émission hâtive de 15 000 boucles ovines, en décembre 2003, afin de permettre aux producteurs d'agneaux et de moutons ayant participé au projet pilote de la FPAMQ de poursuivre leur travail d'identification permanente et de traçabilité de leur troupeau ovin.

En janvier 2004, la direction des services opérationnels et administratifs transmettait aux 1 200 producteurs ovins du Québec, des documents d'information nécessaires à leur inscription chez ATQ ainsi que pour leur commande des boucles en vue de l'identification massive des agneaux et moutons. Les agents du service à la clientèle débutaient dès la mi-janvier, une campagne de rappel téléphonique de tous les producteurs ovins, afin de procéder à leur inscription et à leur commande d'identifiants. Les premières livraisons de boucles ovines ont eu lieu à la mi-mars.

Alors que le projet pilote d'identification des cervidés était mis en place en février 2004, la direction a procédé à l'inscription des producteurs associés au projet dans notre base de données, en plus de voir au traitement des commandes d'identifiants.

En mars 2004, l'équipe voyait à l'inscription des transporteurs d'animaux et de leurs véhicules, en prévision de la mise en place du projet pilote au niveau du

transport, en plus de démarrer un suivi chez divers intervenants et certains producteurs et productrices possédant un cheptel important, afin d'inciter ces derniers à opter pour un mode de transmission électronique de leurs données de traçabilité.

Enfin, mentionnons l'achèvement et la mise en place d'un plan de relève, en collaboration avec la direction des services informatiques. Ce plan de relève sera implanté et fonctionnel en 2004, afin d'assurer la continuité des opérations d'ATQ en cas de désastre et ce, dans des délais très courts.

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

La direction de ce service est assurée par monsieur Éric Gardner, qui supervise le travail de cinq personnes. Cette équipe a comme mandat la maintenance des applications informatiques ainsi que le développement des améliorations au système. Cette direction est également responsable de la gestion du parc d'ordinateurs (bureautique) ainsi que de la sécurité du réseau.

En 2003-2004

Afin de permettre l'intégration harmonieuse des données issues du projet d'identification permanente et de traçabilité des ovins, l'équipe informatique a travaillé cette année sur le développement, les essais et la mise en production de modifications et d'adaptations nécessaires aux diverses applications du système informatique d'ATQ ainsi qu'au niveau de la structure de la base de données. Ces modifications et adaptations auront cependant permis de rendre notre système informatique plus complet et aideront à une intégration plus harmonieuse des futures productions agricoles, qui viendront s'ajouter à notre base de données.

Le développement et la mise en place du projet pilote touchant la production des cervidés a également nécessité l'expertise de l'équipe informatique. Même avec l'expérience des productions bovine et ovine, certaines modifications mineures furent nécessaires au niveau de la base de données ainsi qu'au niveau de certaines applications. La mise en production de ces modifications a nécessité des tests afin de s'assurer que la généralisation appliquée dans l'ensemble de nos applications était justifiée. Dans l'ensemble, ce fut une production aisément intégrable puisque la majorité des outils avaient déjà été développés.

Le déménagement du personnel d'ATQ dans la nouvelle tour de la Maison de l'UPA, au 555, boul. Roland-Therrien, au tout début d'octobre 2003, a nécessité des modifications majeures dans la structure du réseau informatique. Une préparation minutieuse a donc été effectuée afin de rendre transparent aux utilisateurs d'ATQ les multiples modifications au parc informatique.

Avec le déménagement dans les nouveaux locaux, l'équipe informatique a également vu au déploiement du nouveau système téléphonique d'ATQ, qui permet entre autre de lier la base de données et les appels entrants et sortants. Du développement au niveau informatique a donc été nécessaire afin de permettre aux applications d'utiliser les forces du système téléphonique.

L'équipe informatique a également travaillé en étroite collaboration avec la firme CGI et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, sur le développement du système d'épidémiosurveillance devant être mis en place au MAPAQ. Outre le transfert de connaissances qui a été fait avec les consultants de CGI, le rôle d'ATQ dans ce projet était de certifier que les demandes du nouveau système soient compatibles avec l'architecture actuelle ou de voir à la proposition de modifications dans le cas contraire.

Echanges externes

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

Sur le plan national, ATQ est également présent au sein de divers comités et organismes liés à l'identification et à la traçabilité. Ainsi, notre organisme est présent, à titre de membre délégué, lors des rencontres des membres du Canadian Livestock Identification Agency (CLIA) ainsi que sur le projet du Conseil canadien du porc pour le développement et la mise en place d'un système national de traçabilité dans la filière porcine canadienne.

ATQ est également membre du sous-groupe traçabilité, qui se compose également de répondants du MAPAQ, de membres d'associations de consommateurs, de firmes liées à la transformation, à la distribution et à la vente au détail, afin de travailler au développement et à la mise en place de la seconde portion de la chaîne de traçabilité dans le secteur bovin, soit de l'abattoir à la table.

Des membres de l'équipe d'ATQ ont également été présents à titre de conférenciers lors de divers événements liés au monde agricole afin de présenter le système d'identification permanente et de traçabilité implanté au Québec. Mentionnons entre autres :

- L'assemblée annuelle Holstein Lanaudière;
- Les Journées d'étable du PATLQ (4);
- Le Colloque Bœuf-Beauce;
- L'assemblée annuelle de la Fédération canadienne du mouton:
- La Fondation des gouverneurs Séminaire annuel sur les pathogènes : analyse et gestion du risque;
- Le Syndicat des producteurs de chèvres Journée d'information sur la traçabilité;
- Les Journées d'information ovine : Lennoxville, Lanaudière et Rimouski.



PHOTO: LUC MARTIN DE ROY, UPA DE LA CÔTE-DU-SUD

VISITEURS

Étant ouvert à partager son expertise et ses réalisations, en plus de stimuler l'échange d'information entre différents organismes impliqués dans le domaine de l'identification permanente et de la traçabilité, ATQ reçoit également un nombre important de visiteurs à chaque année. Lors de ces rencontres, où est présenté le système de traçabilité développé au Québec, des visites des installations de nos partenaires sont organisées, soit chez les producteurs, les encans, les abattoirs et les centres de tri.

ATQ a donc reçu en 2003-2004 des représentants des gouvernements de l'Alberta, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. De plus, des rencontres ont aussi eu lieu avec les firmes Caravelle Foods et McDonald Canada. Enfin, dans le but d'être à la fine pointe de la technologie, nous avons rencontré des fournisseurs d'équipements liés à la traçabilité, en provenance de la Colombie-Britannique, de la Norvège et de la Nouvelle Zélande.



Informations en date du 31 mars 2004

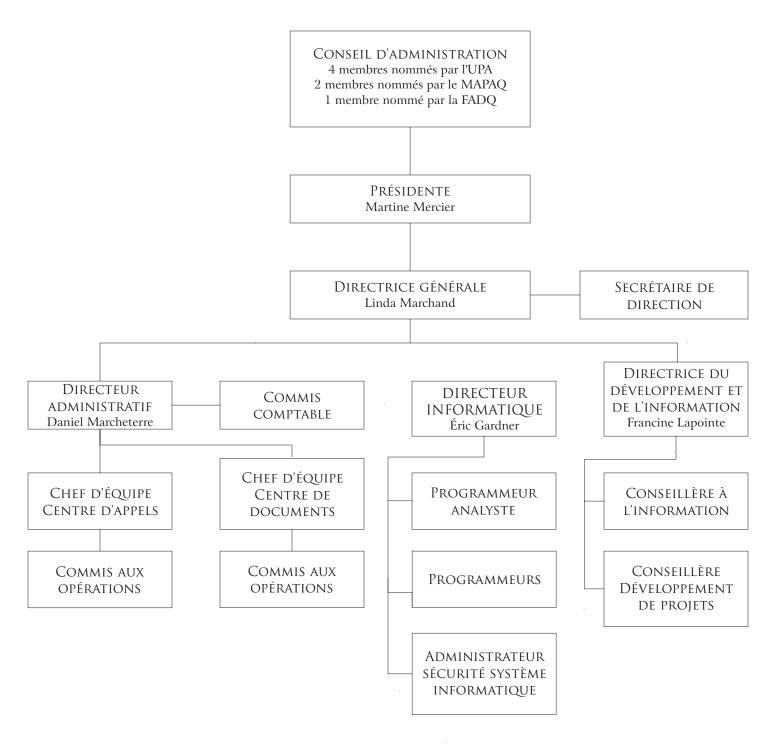
Nombre de producteurs inscrits

Bovins	16820
Ovins	1197
Cervidés	34

Nombre de Boucles commandées du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004

	Nombre d'identifiants
Bovins	753 579
Ovins	413 940
Cervidés	7105





Coordination : Linda Marchand et Francine Lapointe

Rédaction et révision : Sylvie Boutin, Odette Simard et Odette Mongrain

Statistiques : Éric Gardner

Photos page couverture : La Terre de chez nous, Agri-Traçabilité Québec et la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Conception graphique et impression : Julie Côté, Formplus inc.

Dépôt légal, 2° trimestre 2004